

ME FAIRE ACCOMPAGNER



**MON PÔLE D'INFORMATIONS ET D'ACTIONS
SOCIALES**

74

BOURSES ET AIDES

75

MES DISPOSITIFS SOLIDAIRES

76

ACCOMPAGNER MON HANDICAP

78

MON PÔLE D'INFORMATIONS ET D' ACTIONS SOCIALES

Une équipe à mon écoute

En tant qu'étudiant, je peux être confronté à des **difficultés financières ou personnelles**. Que ces difficultés soient ponctuelles ou pérennes, l'université est à mon écoute.

Le pôle **d'informations et d'actions sociales** m'apporte un soutien et me propose des réponses adaptées à ma situation.

En fonction de ma situation, des aides financières ou alimentaires sont possibles, grâce à la commission d'action sociale étudiante de l'université. **Si l'évaluation de mon dossier me permet d'accéder à ces aides**, la chargée d'accompagnement social me tient informé.

J'adresse mes demandes par mail à social@u-pec.fr ou par téléphone au **01 45 17 70 65**.

CELLULE STOP VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS

La cellule traite avec confidentialité et neutralité toute situation de violences et de discriminations dont je suis victime. Lieu d'écoute et de conseils, elle m'accompagne dans mes démarches.

stop-violence@u-pec.fr

Des aides pour étudier

Différentes bourses et aides existent et me permettent de poursuivre mes études dans les meilleures conditions possibles.

Bourses sur critères sociaux

Elles sont attribuées par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Pour en bénéficier, **je dois avoir moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire et suivre une formation habilitée à recevoir des boursiers.**

Les demandes doivent être faites en début d'année civile (de l'année précédant l'inscription), via mon Dossier Social Étudiant (DSE) sur mon espace : messervices.etudiant.gouv.fr.

Service social du Crous

Les assistantes sociales du CROUS de Créteil sont mes interlocuteurs privilégiés, elles :

- ♦ m'accueillent et m'écoutent, quelle que soit la nature de mes difficultés (sociales, familiales, psychologiques, financières ou administratives) ;
- ♦ m'accompagnent dans mes démarches (CAF, Mutuelles, assurances, etc.) ;
- ♦ instruisent mes demandes d'aides financières.

Je suis reçu uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00.

BOURSES ET AIDES



CONTACT

social@crous-creteil.fr

MES DISPOSITIFS SOLIDAIRES

Lutter contre l'isolement et la précarité

Tout au long de l'année, mon université se mobilise **contre l'isolement et la précarité étudiante**. Elle accompagne les étudiants les plus fragiles.

Les distributions solidaires

Depuis le printemps 2020, l'université organise de nombreuses distributions **de paniers de denrées alimentaires** non périssables, fruits et légumes, pains et produits d'hygiène pour bébé et animaux domestiques.

Pour bénéficier des paniers, je dois :

- ◆ être étudiant à l'UPEC, inscrit à l'université pour l'année en cours ;
- ◆ effectuer ma demande à social@u-pec.fr en précisant mon nom, prénom, filière et situation personnelle





Les permanences sociales et logement

Je cherche un logement proche de mon campus ou je m'interroge sur les aides possibles pendant mes études ?
 Je rencontre des difficultés personnelles ou financières ?
 Le service Vie de campus **m'accueille et m'écoute, sans rendez-vous, chaque jeudi, à la Maison des étudiants :**

- ♦ permanence logement : de 09h00 à 12h00 social@u-pec.fr
- ♦ permanence sociale : de 14h00 à 17h00 logement@u-pec.fr

Les permanences juridiques

Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles du Val de Marne (CIDFF) me propose une information juridique gratuite et confidentielle sur l'accès aux droits de toutes et tous. Chaque lundi, **un juriste me reçoit de 09h30 à 12h30**, au premier étage de la Maison de l'étudiant.

Prendre rendez-vous : permanencejuridique@u-pec.fr

ACCOMPAGNER MON HANDICAP

Des services pour m'accompagner

Si je suis en situation de handicap, de nombreux services sont à ma disposition pour m'accompagner.

- ♦ **Le service de santé universitaire (SSU)** est à ma disposition en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.
- ♦ **Le service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SCUIO-BAIP)** m'aide dans la définition de mon projet professionnel et m'assiste dans la recherche de stages et d'emploi. Il anime un réseau de correspondants internes à l'UPEC pour faciliter les points de rencontre avec les entreprises partenaires pour le recrutement d'étudiants en situation de handicap.
- ♦ **Vie de campus** : les services Vie de campus et universitaire des activités physiques et sportives me proposent plus de 50 activités à découvrir pour le plaisir ou dans le cadre des options transversales.
- ♦ **Les bibliothèques** : le service commun de documentation est présent sur tous les sites de l'université avec des correspondantes handicap et un accompagnement de moniteurs.
- ♦ **La cellule handicap** est un dispositif d'accueil, de conseil et d'accompagnement. Elle s'emploie, en relation avec les services concernés, à résoudre les difficultés rencontrées sur le plan pédagogique, social, humain ou environnemental.

Mes démarches

1. Je me signale à la cellule handicap : handicap@u-pec.fr

2. Je prends rendez-vous avec le médecin du service de santé universitaire qui détermine les aménagements nécessaires au bon déroulement de mes études ou de mes examens.

Compte-tenu de la multiplicité des sites d'enseignement à l'université, il est important de prendre contact au plus tôt avec la cellule handicap afin d'anticiper également l'accessibilité des locaux.

Aménagement de mes études

En fonction de ma situation, je peux aménager mes études :

- ♦ temps de composition majoré, indiquant le type d'épreuves concernées (écrite, orale, pratique) ;
- ♦ accès aux locaux (ascenseur, parking...) ;
- ♦ installation matérielle dans la salle d'examen ;
- ♦ utilisation de machine ou de matériel technique ou informatique ;
- ♦ secrétariat ou assistance ;
- ♦ accompagnement d'un spécialiste d'un mode de communication ;
- ♦ adaptation dans la présentation des sujets.



CONTACT

handicap@u-pec.fr